



LES ALIMENTS MAPLE LEAF INC.

Rapport de gestion

Pour le premier trimestre clos le
31 mars 2026

Rapport de gestion

1	Aperçu des résultats financiers et d'exploitation	1
2	Frais de restructuration et autres frais connexes	3
3	Impôt sur le résultat	3
4	Sources de financement et liquidités	3
5	Dépenses en immobilisations	5
6	Offre publique de rachat dans le cours normal des activités	5
7	Flux de trésorerie et financement	5
8	Instruments financiers et gestion des risques	6
9	Transactions entre parties liées	7
10	Capital social	8
11	Autres considérations	8
12	Sommaire des résultats trimestriels	8
13	Méthodes comptables significatives	9
14	Contrôle interne à l'égard de l'information financière	9
15	Perspectives	9
16	Mesures financières non conformes aux IFRS	9
17	Énoncés prospectifs	13
18	À propos de Les Aliments Maple Leaf Inc.	18

Rapport de gestion

Tous les montants en dollars sont présentés en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Le 7 mai 2026

1. APERÇU DES RÉSULTATS FINANCIERS ET D'EXPLOITATION

Les Aliments Maple Leaf Inc. (« Aliments Maple Leaf » ou la « société ») comprend deux unités d'exploitation : les aliments préparés et la volaille. Dernière étape dans le cadre de la réorganisation annoncée précédemment des activités commerciales et de la chaîne d'approvisionnement de la société, l'unité d'exploitation de la volaille comprend maintenant les catégories de volailles fraîche et transformée. L'unité d'exploitation de la volaille représente environ 40 % des ventes, et l'unité d'exploitation des aliments préparés représente environ 60 % des ventes.

	Aux 31 mars et pour les trimestres clos à ces dates		
(en millions de dollars, sauf le bénéfice par action) (non audité)	2026	2025	Variation
Ventes ⁱ⁾	962,9 \$	906,7 \$	6,2 %
Profit brut ⁱ⁾	180,4 \$	154,1 \$	17,0 %
Frais de vente et charges générales et administratives ⁱ⁾	101,9 \$	103,1 \$	(1,1) %
Bénéfice avant impôt sur le résultat ⁱ⁾	64,0 \$	24,3 \$	162,9 %
Bénéfice lié aux activités poursuivies ⁱ⁾	46,1 \$	16,0 \$	187,5 %
Bénéfice	46,1 \$	49,6 \$	(7,0) %
Bénéfice de base par action lié aux activités poursuivies ⁱ⁾	0,37 \$	0,13 \$	184,6 %
Bénéfice de base par action	0,37 \$	0,40 \$	(7,5) %
Résultat d'exploitation ajusté ^{i), ii)}	75,9 \$	57,0 \$	33,1 %
BAIIA ajusté ^{i), ii)}	122,4 \$	115,8 \$	5,7 %
Marge du BAIIA ajusté ^{i), ii)}	12,7 %	12,8 %	(10) pdb
Bénéfice avant impôts ajusté ^{i), ii)}	60,1 \$	37,9 \$	58,7 %
Bénéfice ajusté de base par action ^{i), ii)}	0,34 \$	0,21 \$	61,9 %
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	54,7 \$	9,9 \$	n. s. ⁱⁱⁱ⁾
Flux de trésorerie disponibles ⁱⁱ⁾	36,6 \$	(13,6) \$	n. s. ⁱⁱⁱ⁾
Dettes nettes ⁱⁱ⁾	1 009,1 \$	1 553,7 \$	(35,1) %
Dettes nettes par rapport au BAIIA ajusté des douze derniers mois ⁱⁱ⁾	2,1	2,6	(0,5)

ⁱ⁾ Les montants de 2025 ont été retraités afin d'exclure les activités abandonnées du secteur du porc.

ⁱⁱ⁾ Se reporter à la rubrique 16, intitulée « Mesures financières non conformes aux IFRS » dans le présent document pour une définition de ces mesures et ratios non conformes aux IFRS ainsi qu'un rapprochement avec la mesure financière conforme aux IFRS pertinente.

ⁱⁱⁱ⁾ Non significatif.

Les ventes du premier trimestre de 2026 ont été de 962,9 millions de dollars comparativement à 906,7 millions de dollars à l'exercice précédent, soit une augmentation de 6,2 %. L'augmentation des ventes de 11,7 % dans le secteur de la volaille est attribuable à l'amélioration de la composition des canaux, liée à la croissance du volume dans le secteur de la vente au détail et des services alimentaires ainsi qu'à des prix plus élevés, facteurs qui ont été partiellement compensés par l'augmentation des dépenses pour les promotions commerciales.

Les ventes d'aliments préparés ont augmenté de 2,3 % en raison des prix plus élevés, de l'amélioration de la gamme de produits et des revenus connexes de tiers. Ces facteurs ont été partiellement annulés par la baisse des volumes liée au moment choisi des activités promotionnelles et à la réduction des ventes industrielles, l'incidence défavorable du taux de change sur les ventes aux États-Unis et l'augmentation des dépenses pour les promotions commerciales.

Le profit brut du premier trimestre de 2026 a augmenté pour s'établir à 180,4 millions de dollars (marge bruteⁱ⁾ de 18,7 %) comparativement à 154,1 millions de dollars (marge bruteⁱ⁾ de 17,0 %) à l'exercice précédent. L'augmentation du profit brut est attribuable à une amélioration de l'efficacité opérationnelle, notamment les avantages découlant du programme Alimentons la croissance, la composition favorable des canaux dans le secteur de la volaille et une variation des profits et pertes latents sur les

contrats à terme normalisés sur marchandises. Ces facteurs ont été partiellement compensés par l'augmentation des dépenses pour les promotions commerciales.

Au premier trimestre de 2026, les frais de vente et charges générales et administratives se sont établis à 101,9 millions de dollars, résultat similaire aux 103,1 millions de dollars à l'exercice précédent.

Le bénéfice avant impôt pour le premier trimestre de 2026 s'est élevé à 64,0 millions de dollars, comparativement à 24,3 millions de dollars à l'exercice précédent. L'augmentation est attribuable aux mêmes facteurs que ceux mentionnés ci-dessus pour le bénéfice brut, ainsi qu'à la réduction des frais d'intérêts principalement attribuable à la baisse des niveaux d'endettement en raison de la scission des activités dans le secteur du porc au quatrième trimestre de 2025, en partie compensée par la hausse des gains sur la cession d'immobilisations au cours de l'exercice précédent.

Le bénéfice lié aux activités poursuivies pour le premier trimestre de 2026 était de 46,1 millions de dollars (bénéfice de base de 0,37 \$ par action lié aux activités poursuivies), comparativement à 16,0 millions de dollars (bénéfice de base de 0,13 \$ par action lié aux activités poursuivies) à l'exercice précédent. Le bénéfice lié aux activités poursuivies a subi l'incidence des mêmes facteurs que ceux mentionnés ci-dessus pour le bénéfice avant les impôts, ainsi que l'augmentation des charges d'impôt en raison de la hausse du bénéfice.

Le bénéfice du premier trimestre de 2026 s'est chiffré à 46,1 millions de dollars (bénéfice de base de 0,37 \$ par action), comparativement à 49,6 millions de dollars (bénéfice de base de 0,40 \$ par action) à l'exercice précédent. Cette baisse est attribuable aux bénéfices non perçus des activités cédées du secteur du porc, compensée par la hausse du bénéfice lié aux activités poursuivies, en raison des facteurs mentionnés ci-dessus.

Le résultat d'exploitationⁱⁱ⁾ ajusté pour le premier trimestre de 2026 s'est établi à 75,9 millions de dollars, comparativement à 57,0 millions de dollars au dernier exercice. En ce qui concerne le bénéfice ajusté de base par action, il s'est établi à 0,34 \$ pour le premier trimestre de 2026, par rapport à 0,21 \$ à l'exercice précédent. L'augmentation, dans la tendance des facteurs susmentionnés concernant le profit brut exclut l'incidence des profits et des pertes sur les contrats à terme normalisés de marchandises.

Le BAIIA ajustéⁱⁱ⁾ au premier trimestre de 2026 était de 122,4 millions de dollars, comparativement à 115,8 millions de dollars l'an dernier, en raison de facteurs cohérents avec ceux mentionnés ci-dessus pour le bénéfice d'exploitation ajusté, et de la hausse des autres charges, principalement attribuable à des gains plus importants sur la cession d'immobilisations à l'exercice précédent. La marge du BAIIA ajusté pour l'ensemble de la société était de 12,7 %, comparativement à 12,8 % à l'exercice précédent, également dans la tendance des facteurs susmentionnés.

Au premier trimestre de 2026, le bénéfice avant impôts ajustéⁱⁱ⁾ s'est établi à 60,1 millions de dollars, par rapport à 37,9 millions de dollars lors de l'exercice précédent, en raison de facteurs semblables à ceux mentionnés ci-dessus pour le BAIIA ajusté et d'une baisse des charges d'intérêts.

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation du premier trimestre de 2026 se sont élevés à 54,7 millions de dollars, comparativement à 9,9 millions de dollars à l'exercice précédent. Pour en savoir plus sur les variations des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, consultez la rubrique 7, Flux de trésorerie et financement.

Les flux de trésorerie disponiblesⁱⁱ⁾ pour le premier trimestre de 2026 étaient de 36,6 millions de dollars, comparativement à une sortie de fonds de 13,6 millions de dollars à l'exercice précédent. Si l'on exclut l'incidence des activités abandonnées, les flux de trésorerie disponibles ont augmenté principalement en raison du moment de l'investissement dans le fonds de roulement saisonnier, de l'augmentation du bénéfice, déduction faite des éléments hors trésorerie et de la baisse des paiements d'intérêts.

La dette netteⁱⁱ⁾ au 31 mars 2026 était de 1 009,1 millions de dollars, soit une diminution de 544,6 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent. La dette nette par rapport au BAIIA ajusté des douze derniers mois a diminué de 0,5 fois. Pour en savoir plus sur les variations de la dette nette, se reporter à la rubrique 7, intitulée *Flux de trésorerie et financement*.

ⁱ⁾ La marge brute représente le profit brut divisé par les ventes.

ⁱⁱ⁾ Se reporter à la rubrique 16, Mesures financières non conformes aux IFRS du présent document pour une définition de ces mesures et ratios non conformes aux IFRS, ainsi qu'un rapprochement avec la mesure financière conforme aux IFRS pertinente.

Saisonnalité

En raison des tendances saisonnières de la demande des consommateurs, la société a tendance à constater une baisse des revenus au premier trimestre et des revenus relativement stables tout au long du reste de l'exercice. Étant donné que les coûts des intrants liés aux marchandises sont habituellement plus élevés au deuxième semestre de l'exercice, les marges brutes peuvent être plus faibles au deuxième semestre.

2. FRAIS DE RESTRUCTURATION ET AUTRES FRAIS CONNEXES

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2026, la société a comptabilisé des frais de restructuration et autres frais connexes de 1,0 million de dollars dans le cadre de la poursuite des initiatives Alimentons la croissance liées à la restructuration organisationnelle. Ce montant était composé de 0,8 million de dollars au titre des indemnités de fin de contrat de travail et autres frais liés au personnel et de 0,2 million de dollars au titre des coûts de mise hors service liés à la fermeture de l'usine de Brantford, en Ontario.

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2025, la société a comptabilisé des frais de restructuration et autres frais connexes de 1,5 million de dollars. Ce montant tenait compte de 1,4 million de dollars se rapportant à l'initiative Alimentons la croissance, y compris la réorganisation des équipes des services commerciaux et de l'exploitation pour un total de 0,3 million de dollars au titre des indemnités de fin de contrat de travail et autres frais liés au personnel et de 1,1 million de dollars au titre de l'amortissement accéléré lié à la fermeture de l'usine de Brantford, en Ontario. Le solde se rapporte à d'autres initiatives précédentes de restructuration organisationnelle.

3. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Au premier trimestre de 2026 et de 2025, le taux effectif au titre de la charge d'impôt sur le résultat de la société diffère du taux d'impôt réglementaire au Canada de 26,2 % (26,2 % en 2025), principalement du fait que la société n'a pas comptabilisé un recouvrement de l'impôt reporté sur les pertes subies par sa filiale des protéines végétales. Le taux effectif qui a été utilisé pour calculer le résultat ajusté de base par action du premier trimestre de 2026 s'est établi à 30,0 % (31,1 % en 2025).

4. SOURCES DE FINANCEMENT ET LIQUIDITÉS

Le secteur des aliments de consommation dans lequel la société exerce ses activités se caractérise généralement par des volumes de ventes élevés et un renouvellement rapide des stocks et des créances clients. Habituellement, les créances clients et les stocks peuvent être facilement convertis en trésorerie. Les fluctuations des prix des matières premières, ainsi que les variations de prix saisonnières et les autres fluctuations liées aux marchés influent sur le montant investi dans le fonds de roulement. La société a toujours dégagé d'excellents flux de trésorerie d'exploitation. Ces flux de trésorerie d'exploitation assurent à la société des liquidités sous-jacentes qu'elle complète en ayant recours à des facilités de crédit et aux fonds en caisse lui procurant un financement à plus long terme et lui permettant de parer aux variations de son fonds de roulement.

Au 31 mars 2026, les soldes de trésorerie de la société se chiffraient à 136,1 millions de dollars (119,1 millions de dollars au 31 mars 2025; 143,4 millions de dollars au 31 décembre 2025). La trésorerie est investie dans des dépôts à vue et à court terme auprès d'institutions financières canadiennes dont la dette à long terme est assortie d'une cote A ou d'une cote supérieure.

La composition de la dette à long terme se détaille comme suit :

<i>(en milliers de dollars)</i> <i>(non audité)</i>	Au 31 mars 2026	Au 31 mars 2025	Au 31 décembre 2025
Ligne de crédit renouvelable	316 436 \$	633 602 \$	312 966 \$
Facilité de crédit à terme en dollars américains – tranche 1	278 690	380 951	274 420
Facilité de crédit à terme en dollars canadiens – tranche 2	550 000	350 000	550 000
Facilité de crédit à terme en dollars canadiens – tranche 3	—	300 000	—
Prêts publics	5 363	6 042	5 609
Financement de fournisseurs	2 091	4 760	3 615
Charges de financement différées	(7 462)	(2 645)	(8 021)
Total de la dette à long terme	1 145 118 \$	1 672 710 \$	1 138 589 \$
Courante	1 465 \$	302 009 \$	2 096 \$
Non courante	1 143 653	1 370 701	1 136 493
Total de la dette à long terme	1 145 118 \$	1 672 710 \$	1 138 589 \$

Au 1^{er} janvier 2025, la société détenait une facilité de crédit consortiale liée à la durabilité (la « facilité de crédit ») composée d'une ligne de crédit renouvelable engagée et non garantie de 1 300,0 millions de dollars venant à échéance le 29 juin 2027 et de trois facilités engagées de crédit à terme non garanties d'une valeur de 300,0 millions de dollars (tranche 3), 350,0 millions de dollars (tranche 2) et de 265,0 millions de dollars américains (tranche 1) venant respectivement à échéance le 20 juin 2025, le 29 juin 2026 et le 29 juin 2027. La tranche 3 a été entièrement remboursée à l'échéance.

Le 1^{er} octobre 2025, immédiatement avant la transaction de scission, les activités du secteur du porc de la société ont conclu une convention de crédit garantie de quatre ans, qui consistait en un moment en capital total de 415,0 millions de dollars de prêts à terme, et une facilité renouvelable de 200,0 millions de dollars. Des prêts à terme de 415,0 millions de dollars ont été prélevés sur cette facilité. Cette facilité avait également une capacité maximale de 50,0 millions de dollars en lettres de crédit, sur lesquelles un montant de 0,6 million de dollars avait été prélevé. Cette facilité, qui appartient à Canada Packers Inc., a ensuite été décomptabilisée dans le cadre de la scission. La facilité était conforme à toutes les clauses restrictives au moment de la décomptabilisation.

À la clôture de la scission des activités du secteur du porc de la société, la facilité de crédit actuelle de la société a été modifiée et la ligne de crédit renouvelable engagée non garantie a été ramenée à 1 200,0 millions de dollars et prorogée jusqu'à son échéance le 1^{er} octobre 2030; la facilité à terme engagée non garantie (tranche 1) a été ramenée à 200,0 millions de dollars américains et prorogée jusqu'à son échéance le 1^{er} octobre 2029; et la facilité à terme engagée non garantie (tranche 2) a été portée à 550,0 millions de dollars et prorogée jusqu'à son échéance le 1^{er} octobre 2028.

Les prélèvements sur cette facilité de crédit peuvent être faits en dollars canadiens ou en dollars américains et portent intérêt, payables mensuellement, à des taux fondés sur le taux des opérations de pension à un jour (« CORRA ») et les taux préférentiels pour les prélèvements en dollars canadiens et sur le taux de financement à un jour garanti (« SOFR ») pour ceux effectués en dollars américains. La facilité de crédit vise à permettre à la société de satisfaire à ses besoins en financement pour ses dépenses d'investissement et à lui fournir des niveaux de liquidités appropriés pour ses besoins en financement généraux. Le taux d'intérêt sur la facilité de crédit peut être ajusté à la hausse ou à la baisse (variation maximale de 5 points de base) en fonction du rendement de la société eu égard à des objectifs de développement durable précis.

Outre les emprunts effectués sur la facilité de crédit renouvelable et la facilité à terme, au 31 mars 2026, la société avait prélevé des lettres de crédit de 9,3 millions de dollars aux termes de la facilité de crédit (9,1 millions de dollars au 31 mars 2025; 9,4 millions de dollars au 31 décembre 2025).

La facilité de crédit est assortie de certaines clauses restrictives. Au 31 mars 2026, la société respectait la totalité de ces clauses restrictives. La première clause restrictive financière exige de la société qu'elle maintienne un ratio de la dette nette sur la structure du capital sous un seuil déterminé.

La société dispose également d'une facilité de crédit non engagée pour l'émission d'un maximum de 105,0 millions de dollars de lettres de crédit (105,0 millions de dollars au 31 mars 2025; 105,0 millions de dollars au 31 décembre 2025). Au 31 mars 2026, des lettres de crédit de 37,2 millions de dollars avaient été émises aux termes de cette facilité (47,6 millions de dollars au 31 mars 2025; 37,2 millions de dollars au 31 décembre 2025).

Au 31 mars 2026, la société avait un prêt public ne portant pas intérêt de 5,4 millions de dollars (6,0 millions de dollars au 31 mars 2025; 5,6 millions de dollars au 31 décembre 2025) en cours et venant à échéance en 2033. La facilité est engagée.

La société a renouvelé sa facilité de titrisation des créances clients (la « facilité de titrisation ») échéant le 31 mai 2026. La société prévoit obtenir une prolongation au titre de cette facilité à des conditions commercialement raisonnables avant son échéance. L'avance maximale en trésorerie que la société peut obtenir aux termes de la facilité de titrisation s'élève à 150,0 millions de dollars (150,0 millions de dollars au 31 mars 2025; 150,0 millions de dollars au 31 décembre 2025). La facilité de titrisation fournit à la société un financement en trésorerie au moyen de la cession d'une partie des créances de la société. Elle lui fournit ainsi du financement à des taux concurrentiels et lui permet de mieux diversifier ses sources de financement. Aux termes de la facilité de titrisation, la société a vendu certaines créances clients à recours très limité à une fiducie tierce non consolidée financée par une institution financière internationale ayant une cote de crédit à long terme AA-, en échange de trésorerie et d'effets à court terme. Les créances sont vendues à escompte par rapport à la valeur nominale, compte tenu des taux alors en vigueur sur les marchés monétaires. La société conserve une responsabilité de gestion à l'égard de ces créances.

Au 31 mars 2026, les créances clients gérées aux termes de la facilité de titrisation s'établissaient à 190,3 millions de dollars (167,9 millions de dollars au 31 mars 2025; 212,1 millions de dollars au 31 décembre 2025). En contrepartie de la vente de ses débiteurs, la société obtiendra une avance en trésorerie de 147,7 millions de dollars (129,2 millions de dollars au 31 mars 2025; 150,0 millions de dollars au 31 décembre 2025) et des billets à recevoir de 42,6 millions de dollars (38,7 millions de dollars au 31 mars 2025; 62,1 millions de dollars au 31 décembre 2025). Les billets à recevoir ne portent pas intérêt et sont réglés aux dates de règlement des débiteurs titrisés. Étant donné le moment où sont effectués les encaissements et les versements, la société comptabilise parfois une somme à recevoir ou à payer relativement à la facilité de titrisation. Au 31 mars 2026, la société a comptabilisé un montant net à payer de 16,2 millions de dollars (montant net à payer de 30,4 millions de dollars au 31 mars 2025; montant net à payer de 54,0 millions de dollars au 31 décembre 2025). La facilité est comptabilisée comme un élément hors bilan conformément aux normes IFRS 9 et IFRS 10 de comptabilité.

La facilité de titrisation est assujettie à certaines restrictions, dont le respect de clauses restrictives. Au 31 mars 2026, la société respectait la totalité des exigences liées à cette facilité. Si la facilité de titrisation était résiliée, la société comptabiliserait les montants connexes dans son bilan intermédiaire consolidé condensé non audité (le « bilan intermédiaire consolidé ») et envisagerait d'autres moyens de financement, au besoin.

5. DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS

Pour le premier trimestre de 2026, les dépenses en immobilisations se sont établies à 21,3 millions de dollars, comparativement à 25,1 millions de dollars l'an dernier. Cette diminution est attribuable à 7,9 millions de dollars de dépenses en immobilisations liées aux activités abandonnées effectuées au cours de l'exercice précédent, contrebalancées en partie par une augmentation des projets d'entretien.

6. OFFRE PUBLIQUE DE RACHAT DANS LE COURS NORMAL DES ACTIVITÉS

Le 11 mars 2026, la Bourse de Toronto (la « TSX ») a accepté l'avis d'intention de la société de procéder à une offre publique de rachat dans le cours normal des activités, qui permet à la société de racheter jusqu'à concurrence de 7,3 millions d'actions ordinaires sur le marché libre, ou de toute autre manière autorisée par la TSX, à son gré, sous réserve des modalités et des restrictions usuelles applicables à de telles offres. Les actions ordinaires rachetées par la société sont annulées. Le rachat a commencé le 13 mars 2026 et se terminera le 12 mars 2027 ou avant la société achève le rachat aux termes de l'avis d'intention déposé auprès de la TSX. Aux termes de ce rachat, au cours du trimestre clos le 31 mars 2026, 0,3 million d'actions ont été rachetées aux fins d'annulation, pour un prix moyen de 29,53 \$ l'action.

7. FLUX DE TRÉSORERIE ET FINANCEMENT

La trésorerie et les équivalents de trésorerie étaient de 136,1 millions de dollars à la fin du premier trimestre de 2026, comparativement à 119,1 millions de dollars à la fin du premier trimestre de 2025 et à 143,4 millions de dollars au 31 décembre 2025. La diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie entre le 31 décembre 2025 et le 31 mars 2026 s'explique par les investissements saisonniers dans le fonds de roulement, les remboursements d'intérêts et le paiement de dividendes, les investissements dans les immobilisations corporelles et le rachat d'actions, contrebalancé en partie par le bénéfice après le retrait des éléments hors trésorerie

Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation

Au chapitre des activités d'exploitation, la société a enregistré des entrées de trésorerie de 54,7 millions de dollars au premier trimestre de 2025, comparativement à 9,9 millions de dollars pour la période correspondante de 2025. Cela comprend l'incidence des activités abandonnées, qui ont donné lieu à une augmentation d'environ 47,3 millions de dollars des entrées de trésorerie au premier trimestre de 2025. Compte non tenu de l'incidence des activités abandonnées, les entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation ont augmenté de 92,1 millions de dollars, en raison du calendrier des investissements saisonniers dans le fonds de roulement, de l'amélioration du bénéfice, du retrait des éléments hors trésorerie et de paiements d'intérêt moins élevés.

Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement

Au chapitre des activités d'investissement, la société a enregistré des sorties de trésorerie de 19,8 millions de dollars au premier trimestre de 2026, comparativement à 12,1 millions de dollars en 2025. La variation est attribuable à l'augmentation du produit de la vente d'actifs à long terme au premier trimestre de 2025 par rapport à 2026.

Flux de trésorerie liés aux activités de financement

Au chapitre des activités de financement, la société a enregistré des sorties de trésorerie de 42,3 millions de dollars au premier trimestre de 2026, comparativement à 54,6 millions de dollars en 2025. La baisse est imputable aux dividendes moins élevés après la scission des activités du secteur du porc et les remboursements moins élevés aux termes de la facilité de crédit au cours de l'exercice à l'étude, contrebalancés par des rachats d'actions.

8. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES

La société applique la comptabilité de couverture au besoin et utilise des instruments financiers dérivés et non dérivés pour gérer son exposition aux risques liés aux fluctuations des cours de change, des taux d'intérêt et des prix des marchandises.

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2026, la société a comptabilisé un profit avant impôt de 6,9 millions de dollars (perte de 0,8 million de dollars en 2025 – données retraitées pour exclure les activités abandonnées) sur les instruments financiers non désignés détenus à des fins de transaction.

Au cours des trimestres clos les 31 mars 2026 et 2025, l'inefficacité des couvertures a été négligeable.

Le tableau qui suit présente l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers dérivés selon la hiérarchie des justes valeurs au 31 mars 2026 :

<i>(en milliers de dollars)</i> <i>(non audité)</i>				
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs :				
Contrats de change	— \$	1 556	—	1 556 \$
Contrats sur marchandises ¹⁾	1 392	—	—	1 392
Swaps de taux d'intérêt	—	7 409	—	7 409
	1 392 \$	8 965	—	10 357 \$
Passifs :				
Contrats de change	— \$	7	—	7 \$
Swaps de taux d'intérêt	—	3 640	—	3 640
	— \$	3 647	—	3 647 \$

¹⁾ Les contrats sur marchandises de niveau 1 sont réglés au montant net et comptabilisés en tant qu'actif net ou passif net dans les bilans intermédiaires consolidés.

Aucun transfert n'a eu lieu entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs au cours du trimestre clos le 31 mars 2026. La détermination de la juste valeur et la hiérarchie connexe nécessitent l'utilisation de données observables du marché lorsqu'elles sont disponibles. Le classement d'un instrument financier dans la hiérarchie est établi d'après le niveau de données le plus bas qui est important pour l'évaluation de la juste valeur. Pour ce qui est des instruments financiers régulièrement comptabilisés à la juste valeur, la société détermine si des transferts d'un niveau à l'autre de la hiérarchie ont eu lieu en procédant à la réévaluation du classement à la clôture de chaque période de présentation de l'information financière.

Cumul des autres éléments du résultat global

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2026, une perte de 0,3 million de dollars, déduction faite de l'impôt de 0,1 million de dollars, a été virée du cumul des autres éléments du résultat global vers le bénéfice et est incluse dans la variation nette pour l'exercice considéré (profit de 0,3 million de dollars, déduction faite de l'impôt de 0,1 million de dollars en 2025 – données retraitées pour exclure les activités abandonnées).

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2026, la perte sur la couverture d'un investissement net comptabilisée dans les autres éléments du résultat global s'élevait à 3,6 millions de dollars, déduction faite de l'impôt de 0,6 million de dollars (profit de 0,1 million de dollars, déduction faite de l'impôt de 0,0 million de dollars en 2025).

9. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

La société est le promoteur de divers régimes à prestations définies, de régimes à cotisations définies et de régimes d'avantages complémentaires de retraite. Au cours du trimestre clos le 31 mars 2026, la société a cotisé 6,7 millions de dollars (8,3 millions de dollars en 2025) à ces régimes.

Transactions avec d'autres parties liées

Canada Packers Inc.

Le 1^{er} octobre 2025, la société a mené à terme la scission de ses activités du secteur du porc, ce qui a entraîné une perte de contrôle. À la suite de la transaction, les anciennes activités porcines de la société sont devenues les activités de Canada Packers, Inc. (« Canada Packers »), société ouverte canadienne indépendante inscrite à la cote de la TSX. Dans le cadre de la scission, la société a conservé une participation de 16 % dans Canada Packers ainsi qu'une influence notable sur celle-ci et a conclu un accord d'approvisionnement, ainsi que d'autres ententes, avec Canada Packers. Ces ententes permettent à la société d'avoir accès à un approvisionnement stable de produits du porc utilisés dans le cadre de ses activités.

Bien que la société détienne moins de 20 % des titres de capitaux propres de Canada Packers, elle exerce son influence notable en raison de sa présence au conseil d'administration de Canada Packers et de ses transactions importantes conclues dans le cadre d'ententes signées aux fins de la scission.

Le tableau suivant présente les transactions qui ont eu lieu avec Canada Packers :

	Trimestre clos le 31 mars 2026
Ventes à l'entreprise associée et autres produits reçus de celle-ci	20 532 \$
Achats auprès de l'entreprise associée	99 980 \$
Dividendes reçus de l'entreprise associée	1 094 \$
Quote-part du total du résultat global de l'entreprise associée	7 206 \$

Des ventes sont effectuées auprès de Canada Packers relativement à des services de désossage de jambon ainsi que des services de courtage, de licences de propriété intellectuelle et des services informatiques. Le montant des provisions pour certains de ces services sont comptabilisés dans autres produits. Les achats auprès de Canada Packers sont pour des produits du porc.

Les montants suivants étaient impayés à la date de clôture :

	Au 31 mars 2026	Au 31 décembre 2025
Comptes débiteurs	10 669 \$	6 305 \$
Créditeurs et charges à payer	13 286 \$	3 639 \$

Les soldes impayés au 31 mars 2026 ne sont pas garantis et le règlement se fait en trésorerie. Aucune garantie n'a été fournie ou reçue à l'égard d'une somme à recevoir d'une partie liée ou à lui payer.

McCain Capital Inc. et McCain Financial Advisory Services

Le principal actionnaire de la société est McCain Capital Inc. (« MCI »). La société a été informée que M. Michael H. McCain, président du conseil d'administration, est l'actionnaire ayant le contrôle de MCI. Pour le trimestre clos le 31 mars 2026, la société a reçu des services de MCI et de sociétés détenues directement ou indirectement par MCI d'un montant de 0,2 million de dollars (0,1 million de dollars en 2025), ce qui représentait la valeur de marché de ces transactions. Au 31 mars 2026, un montant de 0,2 million de dollars

(0,2 million de dollars au 31 mars 2025; 0,3 million de dollars au 31 décembre 2025) était dû à MCI et aux sociétés détenues directement ou indirectement par MCI relativement à ces transactions.

McCain Financial Advisory Services (« MFAS ») est une entreprise détenue par M. Michael H. McCain. Pour les trimestres clos les 31 mars 2026 et 2025, la société a fourni des services à MFAS et a reçu des services de celle-ci d'un montant nominal qui représentait la valeur de marché des transactions.

10. CAPITAL SOCIAL

Au 28 avril 2026, il y avait 124 645 069 actions ordinaires émises et en circulation.

11. AUTRES CONSIDÉRATIONS

Le 6 mai 2026, le conseil d'administration a approuvé un dividende trimestriel de 0,21 \$ par action, soit 0,84 \$ par action sur une base annuelle, payable le 30 juin 2026, aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 8 juin 2026. Sauf indication contraire de la société au plus tard à la date de paiement du dividende, le dividende sera considéré comme admissible au crédit d'impôt pour dividendes amélioré. Le régime de réinvestissement de dividendes de la société permet aux actionnaires admissibles de demander que leurs dividendes en espèces soient réinvestis dans des actions ordinaires supplémentaires de la société. Pour les actionnaires qui souhaitent réinvestir leurs dividendes dans le cadre du régime de réinvestissement de dividendes, Les Aliments Maple Leaf a l'intention d'émettre de nouvelles actions ordinaires à un prix égal à 100 % du prix de clôture moyen pondéré des actions pour les cinq jours de bourse précédant la date de paiement du dividende. De plus amples renseignements sur le régime de réinvestissement de dividendes, notamment sur la façon de s'inscrire au programme, sont disponibles à l'adresse <https://www.mapleleaffoods.com/fr>.

12. SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Le tableau suivant présente un sommaire de l'information financière trimestrielle non auditée pour chacun des trimestres des deux derniers exercices :

	Premier trimestre		Quatrième trimestre		Troisième trimestre		Deuxième trimestre	
(en millions de dollars, sauf le résultat par action et la marge) (non audité)	2026	2025	2025	2024	2025	2024	2025	2024
Ventes ⁱ⁾	962,9 \$	906,7 \$	991,2 \$	917,1 \$	1 010,5 \$	935,5 \$	1 004,2 \$	932,1 \$
Profit brut ⁱ⁾	180,4 \$	154,1 \$	158,4 \$	143,5 \$	162,8 \$	140,2 \$	187,4 \$	146,4 \$
Frais de vente et charges générales et administratives ⁱ⁾	101,9 \$	103,1 \$	93,2 \$	90,0 \$	101,5 \$	96,8 \$	99,6 \$	105,8 \$
Bénéfice (perte) avant impôt sur le résultat ⁱ⁾	64,0 \$	24,3 \$	(9,9) \$	8,5 \$	35,0 \$	(0,9) \$	54,1 \$	(3,1) \$
Bénéfice (perte) lié(e) aux activités poursuivies ⁱ⁾	46,1 \$	16,0 \$	(34,4) \$	6,4 \$	23,3 \$	(1,8) \$	39,0 \$	(4,5) \$
Résultat par action lié aux activités poursuivies								
De base ⁱ⁾	0,37 \$	0,13 \$	(0,28) \$	0,05 \$	0,19 \$	(0,01) \$	0,31 \$	(0,04) \$
Dilué ⁱ⁾	0,36 \$	0,13 \$	(0,28) \$	0,05 \$	0,18 \$	(0,01) \$	0,31 \$	(0,04) \$
Bénéfice (perte)	46,1 \$	49,6 \$	391,2 \$	53,5 \$	43,1 \$	17,7 \$	57,8 \$	(26,2) \$
Résultat par action								
De base	0,37 \$	0,40 \$	3,14 \$	0,43 \$	0,35 \$	0,14 \$	0,47 \$	(0,21) \$
Dilué	0,36 \$	0,40 \$	3,06 \$	0,43 \$	0,34 \$	0,14 \$	0,46 \$	(0,21) \$
Bénéfice ajusté de base par action ^{i), ii)}	0,34 \$	0,21 \$	0,32 \$	0,18 \$	0,21 \$	(0,01) \$	0,33 \$	0,06 \$
Bénéfice d'exploitation ajusté ^{i), ii)}	75,9 \$	57,0 \$	67,2 \$	52,8 \$	62,4 \$	40,4 \$	83,6 \$	54,4 \$
BALIA ajusté ^{i), ii)}	122,4 \$	115,8 \$	117,3 \$	108,3 \$	111,7 \$	93,8 \$	130,8 \$	105,3 \$
Marge du BALIA ajusté ^{i), ii)}	12,7 %	12,8 %	11,8 %	11,8 %	11,1 %	10,0 %	13,0 %	11,3 %

ⁱ⁾ Les données trimestrielles pour T1 2025, T2 2025 et 2024 ont été retraitées pour exclure les activités abandonnées liées aux activités dans le secteur du porc.

ⁱⁱ⁾ Se reporter à la rubrique 16, intitulée « Mesures financières non conformes aux IFRS » dans le présent document pour la définition de ces mesures et ratios non conformes aux IFRS ainsi que le rapprochement à la mesure financière conforme aux IFRS pertinente.

La variabilité des ventes trimestrielles est attribuable à l'évolution des prix, des volumes et de la composition des ventes et à l'incidence de la conversion des devises.

La variation du résultat trimestriel des activités poursuivies s'explique par des facteurs semblables à ceux pouvant influencer sur les ventes, la variation du coût des intrants, les efficacités opérationnelles, les frais de restructuration et autres frais connexes, les variations de la juste valeur des instruments financiers dérivés et non dérivés l'ajustement des provisions, les pertes de valeur, les gains et pertes à la sortie d'actifs, ainsi que les variations des taux d'intérêt et de la dette à long terme.

Pour obtenir une explication et une analyse des résultats trimestriels, il y a lieu de se reporter aux rapports de gestion trimestriels de la société déposés sur SEDAR+, qui sont également disponibles sur le site Web de la société, au www.mapleleaffoods.com.

13. MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES

La société n'a pas adopté de nouvelles normes ou méthodes comptables au cours du trimestre clos le 31 mars 2026.

Prises de position comptables publiées mais non encore en vigueur

IFRS 18, États financiers : Présentation et informations à fournir

Le 9 avril 2024, l'IASB a publié l'IFRS 18, *États financiers : Présentation et informations à fournir*, visant à améliorer la présentation des informations sur la performance financière. L'IFRS 18 remplace la norme IAS 1, *Présentation des états financiers*. Elle reprend telles quelles de nombreuses dispositions de l'IAS 1 et introduit d'importants changements à la structure de l'état du résultat net des sociétés, une discipline et une transparence accrues dans la présentation des mesures de la performance choisies par la direction, souvent appelées « mesures non conformes aux PCGR », ainsi qu'une plus grande ventilation, plutôt qu'un regroupement d'éléments dans un seul poste. L'IFRS 18 entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027 et prévoit une exigence de retraitement rétrospectif. Une application anticipée est permise. La société a actuellement l'intention de l'adopter dans ses états financiers intermédiaires consolidés à compter de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2027. La société n'a toujours pas évalué l'incidence de l'adoption de la norme sur ses états financiers intermédiaires consolidés.

Toutes les autres normes IFRS et modifications émises mais non encore en vigueur ont été évaluées par la société et on ne s'attend pas à ce qu'elles aient une incidence significative sur les états financiers intermédiaires consolidés.

14. CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Aucun changement n'a été apporté au contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société au cours de la période ouverte le 1^{er} janvier 2026 et close le 31 mars 2026 qui a eu une incidence significative ou qui est raisonnablement susceptible d'avoir une incidence significative sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société.

15. PERSPECTIVES

Pour obtenir des renseignements sur les perspectives à court et à long terme de la société, veuillez consulter les communiqués de presse de la société datés du 13 janvier 2026 et du 10 mars 2026 respectivement, qui sont disponibles sur SEDAR+ et sur le site Web de la société à l'adresse <https://www.mapleleaffoods.com/media/>.

16. MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX IFRS

La société utilise les mesures non conformes aux IFRS suivantes : le résultat d'exploitation ajusté, le résultat de base ajusté par action, le BAIIA ajusté, la marge du BAIIA ajusté, le bénéfice avant impôts ajusté, les capitaux de construction, la dette nette, le coefficient dette nette par rapport au BAIIA ajusté des douze derniers mois et les flux de trésorerie disponibles. La direction est d'avis que ces mesures non conformes aux IFRS fournissent de l'information utile aux investisseurs pour évaluer le rendement financier de la société pour les raisons mentionnées ci-après. Ces mesures n'ont pas de signification normalisée aux termes des IFRS et, par conséquent, elles peuvent ne pas être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés ouvertes, et elles ne doivent pas être considérées comme des substituts d'autres mesures financières établies conformément aux IFRS.

Résultat d'exploitation ajusté, BAIIA ajusté, marge du BAIIA ajusté et bénéfice avant impôts ajusté

Le résultat d'exploitation ajusté, le BAIIA ajusté, la marge du BAIIA ajusté et le bénéfice avant impôts ajusté sont des mesures non conformes aux IFRS utilisées par la direction pour évaluer le résultat d'exploitation financier. Le résultat d'exploitation ajusté est défini comme le résultat avant impôt, ajusté pour tenir compte des éléments qui ne sont pas considérés comme représentatifs des activités d'exploitation courantes de l'entreprise et des éléments pour lesquels l'incidence économique des opérations se reflétera dans le résultat des périodes futures lorsque l'actif sous-jacent sera vendu ou transféré. Le BAIIA ajusté est défini comme le résultat d'exploitation ajusté, majoré des amortissements des immobilisations incorporelles et des éléments inclus dans les autres charges qui sont tenus pour représentatifs des activités d'exploitation courantes de l'entreprise. La marge du BAIIA ajusté est calculée en fonction du BAIIA ajusté divisé par les ventes. La société utilise le bénéfice avant impôts ajusté chaque année pour évaluer son rendement et il sert au calcul des primes dans le cadre de son régime de primes de rendement à court terme. Il s'agit du BAIIA ajusté, plus les revenus d'intérêt, moins l'amortissement et les charges d'intérêts et autres coûts de financement.

Le tableau suivant présente un rapprochement du résultat net avant impôts comme constaté aux termes des IFRS dans les états financiers consolidés intermédiaires avec le résultat d'exploitation ajusté, le BAIIA ajusté et le bénéfice avant impôts ajusté pour le trimestre clos le 31 mars, comme il est indiqué ci-dessous. La direction estime que ces mesures non conformes aux IFRS sont utiles pour évaluer le rendement des activités d'exploitation courantes de la société, ainsi que sa capacité à générer des flux de trésorerie pour financer ses besoins.

(en millions de dollars) ⁱ⁾ (non audité)	Trimestre clos le 31 mars	
	2026	2025 ⁱⁱ⁾
Bénéfice avant impôt	64,0 \$	24,3 \$
Charges d'intérêts et autres coûts de financement	16,2	28,5
Autres charges (produits)	1,5	(3,3)
Frais de restructuration et autres frais connexes	1,0	1,5
Quote-part du bénéfice d'une entreprise associée	(4,2)	—
Bénéfice d'exploitation	78,5 \$	51,1 \$
Coûts de démarrage des capitaux de construction ⁱⁱⁱ⁾	—	1,4
Diminution (augmentation) des contrats de dérivés	(2,6)	4,6
Bénéfice d'exploitation ajusté	75,9 \$	57,0 \$
Amortissement ^{iv)}	46,8	50,1
Éléments inclus dans les autres produits (charges) qui sont tenus pour représentatifs des activités courantes ^{v)}	(0,3)	8,7
BAIIA ajusté	122,4 \$	115,8 \$
Marge du BAIIA ajusté	12,7 %	12,8 %
Charges d'intérêts et autres coûts de financement	(16,2)	(28,5)
Revenus d'intérêts	0,7	0,7
Amortissement	(46,8)	(50,1)
Bénéfice avant impôts ajusté	60,1 \$	37,9 \$

ⁱ⁾ Les totaux ne sont pas nécessairement justes en raison de l'arrondissement.

ⁱⁱ⁾ Les montants de 2025 ont été retraités afin d'exclure les activités abandonnées du secteur du porc.

ⁱⁱⁱ⁾ Les coûts de démarrage sont des coûts temporaires découlant de l'exploitation de nouvelles installations qui sont ou étaient précédemment classées comme capitaux de construction. Ces coûts peuvent comprendre la formation, la mise à l'essai des produits, les écarts de rendement et d'efficacité de la main-d'œuvre, les frais généraux en double, y compris la charge d'amortissement, et d'autres charges temporaires nécessaires pour lancer la production.

^{iv)} La charge d'amortissement incluse dans les coûts de démarrage et les frais de restructuration et autres frais connexes est exclue de ce poste.

^{v)} Comprend principalement certains coûts liés aux projets durables, les gains et les pertes sur la dépréciation et la vente d'actifs à long terme et d'autres charges diverses.

Résultat ajusté et résultat de base ajusté par action

Le résultat ajusté et le résultat de base ajusté par action, qui sont des mesures non conformes aux IFRS, sont utilisées par la direction pour évaluer les résultats financiers d'exploitation. Ces mesures sont définies comme le résultat et le résultat de base par action et sont ajustées de la même manière que le résultat d'exploitation ajusté, majoré des éléments des autres produits qui sont représentatifs des activités courantes, tous assujettis à l'impôt. Le tableau suivant montre un rapprochement entre le bénéfice et le bénéfice de base par action présenté aux termes des IFRS dans les états financiers consolidés intermédiaires et le résultat ajusté et le résultat de base par action pour le trimestre clos le 31 mars, comme il est indiqué ci-après. La direction est d'avis qu'il s'agit de la mesure la plus appropriée pour évaluer les résultats financiers, étant donné qu'elle est représentative des activités courantes de la société.

	Trimestre clos le 31 mars 2026	
	En milliers	Par action
<i>(non audité)ⁱ⁾</i>		
Bénéfice tiré des activités poursuivies	46 074 \$	0,37 \$
Frais de restructuration et autres frais connexes ⁱⁱ⁾	746	0,01
Éléments inclus dans les autres charges qui ne sont pas tenus pour représentatifs des activités courantes ⁱⁱⁱ⁾	1 363	0,01
Variation de la juste valeur latente sur les contrats dérivés	(1 921)	(0,02)
Quote-part du bénéfice d'une entreprise associée	(4 189)	(0,03)
Résultat ajusté	42 073 \$	0,34 \$

	Trimestre clos le 31 mars 2025	
	En milliers	Par action
<i>(non audité)^{i),iv)}</i>		
Bénéfice tiré des activités poursuivies	16 025 \$	0,13 \$
Frais de restructuration et autres frais connexes ⁱⁱ⁾	1 119	0,01
Éléments inclus dans les autres charges qui ne sont pas tenus pour représentatifs des activités courantes ⁱⁱⁱ⁾	4 508	0,04
Coûts de démarrage des capitaux de construction ^{v)}	1 004	0,01
Variation de la juste valeur latente sur les contrats dérivés	3 424	0,03
Résultat ajusté	26 080 \$	0,21 \$

ⁱ⁾ Les totaux peuvent ne pas correspondre en raison de l'arrondissement des chiffres.

ⁱⁱ⁾ Comprend l'incidence des frais de restructuration et autres frais connexes, après impôt.

ⁱⁱⁱ⁾ Comprend principalement les frais juridiques, les coûts d'occupation liés aux immeubles de placement, les coûts de transaction et les coûts associés à l'initiative Alimentons la croissance, après impôt.

^{iv)} Les montants de 2025 ont été retraités afin d'exclure les activités abandonnées liées aux activités dans le secteur du porc.

^{v)} Les coûts de démarrage sont des coûts temporaires découlant de l'exploitation de nouvelles installations qui sont ou ont été précédemment classées comme capitaux de construction. Ces coûts peuvent comprendre la formation, la mise à l'essai des produits, les écarts de rendement et d'efficacité de la main-d'œuvre, les frais généraux en double et d'autres charges temporaires nécessaires pour lancer la production, après impôts.

Dette nette

Le tableau suivant présente un rapprochement de la dette nette et du coefficient de la dette nette par rapport au BAIIA ajusté des douze derniers mois avec les montants présentés aux termes des IFRS dans les états financiers intermédiaires consolidés de la société au 31 mars, comme il est indiqué ci-après. La société établit la dette nette en prenant en compte la trésorerie et les équivalents de trésorerie, et en déduisant la dette actuelle et à long terme et la dette bancaire, et établit le coefficient de la dette nette par rapport au BAIIA ajusté des douze derniers mois comme la valeur absolue de la dette nette divisée par le BAIIA ajusté des douze derniers mois. La direction est d'avis que cette mesure est utile pour l'évaluation du montant de levier financier utilisé.

(en milliers de dollars) (non audité)	Aux 31 mars	
	2026	2025
Trésorerie et équivalents de trésorerie	136 050 \$	119 051 \$
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an	(1 465) \$	(302 009) \$
Dette à long terme	(1 143 653)	(1 370 701)
Total de la dette	(1 145 118) \$	(1 672 710) \$
Dette nette	(1 009 068) \$	(1 553 659) \$
BAIIA ajusté[§] pour les douze derniers mois	482 303 \$	603 125 \$
Dette nette par rapport au BAIIA ajusté de l'ensemble de la société pour les douze derniers mois	2,1	2,6

[§] Les montants des douze derniers mois pour 2026 comprennent le premier trimestre de 2026, le quatrième trimestre de 2025, le troisième trimestre de 2025 et le deuxième trimestre de 2025 et ont été retraités afin d'exclure les activités abandonnées liées aux activités dans le secteur du porc. Les données de 2025 comprennent les données du premier trimestre de 2025, du quatrième trimestre de 2024, du troisième trimestre de 2024 et du deuxième trimestre de 2024 et sont présentées comme indiqué initialement.

Flux de trésorerie disponibles

Les flux de trésorerie disponibles, une mesure non conforme aux IFRS, sont utilisés par la direction pour évaluer la trésorerie après investissement dans l'entretien de la base d'actifs de la société. Ils correspondent aux flux de trésorerie d'exploitation, moins le capital nécessaire à l'entretien[§] et les intérêts connexes payés et capitalisés. Le tableau suivant présente le calcul des flux de trésorerie disponibles pour les périodes indiquées ci-dessous :

(en milliers de dollars) (non audité)	Trimestres clos les 31 mars	
	2026	2025
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	54 691 \$	9 883 \$
Capital nécessaire à l'entretien [§]	(17 660)	(23 240)
Intérêts payés et capitalisés liés au capital nécessaire à l'entretien	(408)	(270)
Flux de trésorerie disponibles	36 623 \$	(13 627) \$

[§] Le capital nécessaire à l'entretien est défini comme un investissement non discrétionnaire nécessaire pour maintenir les activités actuelles de la société et sa position concurrentielle. Pour le trimestre clos le 31 mars 2026, les dépenses en immobilisations totales de 20,9 millions de dollars (24,9 millions de dollars en 2025) constatées dans les états consolidés intermédiaires des flux de trésorerie se composent du capital nécessaire à l'entretien de 17,7 millions de dollars (23,2 millions de dollars en 2025), et d'un capital de croissance de 3,2 millions de dollars (1,7 million de dollars en 2025). Le capital de croissance est défini comme les investissements discrétionnaires destinés à créer de la valeur pour les intervenants au moyen d'initiatives qui, par exemple, augmentent les marges, accroissent les capacités ou créent un avantage concurrentiel supplémentaire.

Mesures financières trimestrielles non conformes aux IFRS

	Trimestres clos les 30 juin		Trimestres clos les 30 septembre		Trimestres clos les 31 décembre	
(en millions de dollars) ^{i), ii)} (non audité)	2025	2024	2025	2024	2025	2024
Bénéfice (perte) avant impôt	54,1 \$	(3,1) \$	35,0 \$	(0,9) \$	(9,9) \$	8,5 \$
Charges d'intérêts et autres coûts de financement	25,1	42,4	24,0	39,9	17,6	34,6
Autres charges (produits)	5,9	(5,6)	0,3	3,0	(33,2)	(2,0)
Dépréciation des immobilisations incorporelles	—	—	—	—	85,0	—
Frais de restructuration et autres frais connexes	2,7	6,9	2,0	1,4	6,5	12,4
Quote-part du bénéfice d'une entreprise associée	—	—	—	—	(0,9)	—
Bénéfice (perte) d'exploitation	87,8 \$	40,6 \$	61,3 \$	43,4 \$	65,2 \$	53,4 \$
Coûts de démarrage des capitaux de construction ⁱⁱⁱ⁾	0,8	4,4	0,7	3,9	0,4	0,9
Diminution (augmentation) des contrats de dérivés	(5,0)	9,5	0,4	(7,0)	1,6	(1,5)
Bénéfice d'exploitation ajusté	83,6 \$	54,4 \$	62,4 \$	40,4 \$	67,2 \$	52,8 \$
Amortissement ^{iv)}	49,2	50,8	48,6	55,6	48,2	50,7
Éléments inclus dans les autres produits (charges) qui sont tenus pour représentatifs des activités courantes ^{v)}	(2,0)	0,1	0,7	(2,2)	1,9	4,8
BAIIA ajusté	130,8 \$	105,3 \$	111,7 \$	93,8 \$	117,3 \$	108,3 \$
Marge du BAIIA ajusté	13,0 %	11,3 %	11,1 %	10,0 %	11,8 %	11,8 %
Charges d'intérêts et autres coûts de financement	(25,1)	(42,4)	(24,0)	(39,9)	(17,6)	(34,6)
Revenus d'intérêts	0,6	0,8	0,8	1,0	3,0	4,8
Amortissement	(49,2)	(50,8)	(48,6)	(55,6)	(48,2)	(50,7)
Bénéfice avant impôts ajusté	57,2 \$	13,0 \$	40,0 \$	(0,8) \$	54,6 \$	27,8 \$

ⁱ⁾ Les totaux ne sont pas nécessairement justes en raison de l'arrondissement.

ⁱⁱ⁾ Les montants trimestriels pour 2025 et 2024 ont été retraités afin d'exclure les activités abandonnées liées aux activités dans le secteur du porc.

ⁱⁱⁱ⁾ Les coûts de démarrage sont des coûts temporaires découlant de l'exploitation de nouvelles installations qui sont ou étaient précédemment classées comme capitaux de construction. Ces coûts peuvent comprendre la formation, la mise à l'essai des produits, les écarts de rendement et d'efficacité de la main-d'œuvre, les frais généraux en double et d'autres charges temporaires nécessaires pour lancer la production.

^{iv)} La charge d'amortissement incluse dans les coûts de démarrage et de restructuration et les autres coûts connexes est exclue de ce poste.

^{v)} Comprend principalement certains coûts liés aux projets durables, les gains et les pertes sur la dépréciation et la vente d'actifs à long terme, et d'autres charges diverses.

17. ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent document et les communications publiques, orales ou écrites, de la société contiennent souvent des « énoncés prospectifs », selon la définition qu'en donne la loi sur les valeurs mobilières applicable. Ces énoncés sont fondés sur les attentes actuelles, les estimations, les projections, les croyances, les jugements et les hypothèses fondés sur l'information disponible au moment où l'énoncé prospectif a été formulé et fait à la lumière de l'expérience de la société et de sa perception des tendances historiques. Ces énoncés comprennent, sans s'y limiter, des énoncés sur les objectifs de la société ainsi que des énoncés liés aux opinions, plans, cibles, buts, objectifs, attentes, anticipations, estimations et intentions de la société. Souvent, mais pas toujours, les énoncés prospectifs sont définis par des mots comme « anticiper », « poursuivre », « estimer », « s'attendre », « peut », « fera », « projeter », « devrait », « pourrait », « croire », « planifier », « avoir l'intention de », « concevoir », « cibler », « entreprendre », « voir », « indiquer », « maintenir », « explorer », « entraîner », « échéancier », « objectif », « stratégie », « probable », « potentiel », « perspectives », « viser », « proposer », « but », ou des variations positives ou négatives de ces expressions, et des expressions similaires suggérant des événements futurs ou des performances futures. Ces énoncés ne constituent pas des garanties au sujet du rendement futur et concernent des hypothèses, des risques et des incertitudes difficiles à prévoir.

De par leur nature, ces énoncés comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats ou faits réels divergent substantiellement de ceux qui avaient été prévus. La société croit que les attentes reflétées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables, mais que rien ne garantit qu'elles s'avéreront exactes.

L'information prospective spécifique contenue dans le présent document peut comprendre, sans s'y limiter, des énoncés concernant ce qui suit :

- le rendement opérationnel et financier prévu des activités de la société dans les secteurs de la volaille et des aliments préparés à la suite de la scission de ses activités du secteur du porc (la « scission »), y compris la structure, les processus et la dynamique des activités après la séparation, la mise en œuvre des ententes conclues aux termes de la transaction entre la société et Canada Packers Inc. (« Canada Packers »);
- le niveau de dépendance à l'égard de Canada Packers en tant que principal fournisseur de porc pour ses activités du secteur des produits de viandes préparées;
- la capacité de la société à réaliser les avantages et les gains d'efficience attendus de la scission;
- la capacité de la société à gérer une concentration accrue des activités et une diversification réduite;
- le calendrier et l'incidence des initiatives de restructuration opérationnelle et de réduction des coûts;
- la capacité de la société à adopter une approche disciplinée et axée sur les investisseurs en matière de répartition du capital tout en stimulant la croissance des produits dans le milieu d'une fourchette à un seul chiffre et la poursuite de l'expansion de la marge du BAIIA ajusté;
- les perspectives de la société pour l'exercice 2026, y compris ses perspectives prévues concernant les ventes, le BAIIA ajusté, le bilan de la société, le ratio de la dette nette par rapport au BAIIA ajusté des douze derniers mois, les dépenses d'investissement et la croissance des dividendes, ainsi que les facteurs qui devraient en découler;
- les objectifs financiers de la société pour 2030, y compris ses perspectives en matière de revenus, le BAIIA ajusté, les flux de trésorerie disponibles, le bilan de la société et les rendements des actionnaires;
- les attentes relatives au contexte économique, notamment les répercussions des tarifs douaniers, des pressions inflationnistes sur le comportement des clients et des consommateurs, les chaînes d'approvisionnement, les conflits mondiaux et la dynamique concurrentielle;
- les flux de trésorerie futurs prévus et leur suffisance, les sources de capitaux à des taux attrayants, les obligations contractuelles futures, les options de financement futures, le renouvellement des facilités de crédit, la conformité à certaines des clauses restrictives dans le cadre des facilités de crédit, et la disponibilité de capitaux pour financer les plans de croissance; les obligations d'exploitation et le versement de dividendes;
- le rendement futur, y compris les objectifs financiers futurs, les buts et les cibles, l'analyse de la croissance des catégories, les dépenses en immobilisations prévues et les dépenses prévues en matière de frais de vente et charges générales et administratives, les marchés du travail, les pressions inflationnistes (y compris la capacité de la société d'établir un prix en fonction de l'inflation);
- l'exécution de la stratégie commerciale de la société, y compris le développement et le calendrier prévu des initiatives commerciales, l'expansion et le repositionnement de la marque, l'innovation, le rendement de la catégorie, les décisions d'affectation des capitaux (y compris l'investissement dans des rachats d'actions en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités ou d'autres remboursements de capital) et l'investissement dans des occasions de croissance et les rendements attendus qui y sont associés;
- l'incidence des conditions du commerce, des tarifs douaniers et des marchés internationaux sur les activités de la société, y compris l'accès aux marchés, les conflits mondiaux et d'autres facteurs sociaux, économiques et politiques qui ont une incidence sur le commerce;
- les répercussions associées à la propagation de maladies animales;
- les conditions concurrentielles et la capacité de la société de se positionner de façon concurrentielle sur les marchés où elle est en concurrence;
- les projets d'immobilisations potentiels, y compris la planification, la construction, les dépenses estimatives, les calendriers, les approbations et les avantages prévus de ceux-ci;
- la politique de dividendes de la société, y compris les niveaux futurs et la viabilité des dividendes en espèces, le traitement fiscal de ces derniers et les dates futures de versement des dividendes;

- l'incidence des prix des produits de base et du taux de change sur les activités et le rendement financier de la société, y compris l'utilisation et l'efficacité des instruments de couverture;
- les risques opérationnels, y compris l'exécution, la surveillance et l'amélioration continue des programmes de salubrité des aliments, les initiatives en matière de santé des animaux et les initiatives de réduction des coûts de la société, et les ententes sur les niveaux de service (y compris les sanctions prévues y étant liées);
- la mise en œuvre, le coût et l'incidence des initiatives de protection de l'environnement, la capacité de la société à atteindre ses objectifs relatifs au développement durable, les modifications apportées aux lois et règlements sur le climat et la durabilité, l'évolution des attentes des clients et des consommateurs en matière de durabilité; ainsi que le coût futur prévu des mesures d'assainissement liées aux passifs environnementaux;
- l'adoption de nouvelles normes comptables et son incidence sur la situation financière de la société;
- les attentes concernant le rendement des régimes de retraite, y compris l'actif, le passif et les cotisations futurs des régimes de retraite;
- les faits nouveaux et les répercussions des actions en justice réelles ou potentielles.

Divers facteurs ou hypothèses sont habituellement appliqués par la société pour tirer des conclusions ou pour établir les prévisions, les projections, les prédictions ou les estimations formulées dans les énoncés prospectifs. Ces facteurs et hypothèses sont fondés sur les renseignements dont dispose actuellement la société, y compris les renseignements obtenus de sources tierces, et comprennent, sans s'y limiter :

- les avantages et les répercussions de la scission, y compris les risques, les coûts, les synergies négatives et les conséquences fiscales prévus;
- le respect par Les Aliments Maple Leaf, Canada Packers et les « actionnaires déterminés », tels que définis dans la *Loi de l'impôt sur le revenu* (« LIR »), des règles relatives aux transactions papillon en vertu de la LIR, tant avant qu'après la réalisation de la scission;
- la capacité de Canada Packers à répondre aux besoins en porc de la société pour ses activités du secteur des aliments préparés, y compris du porc qui répond aux exigences et aux revendications de la société en matière de développement durable;
- les attentes concernant les adaptations des opérations, de la chaîne d'approvisionnement, du comportement des clients et des consommateurs, des tendances économiques, les taux de change, les tarifs douaniers et d'autres dynamiques du commerce international; l'accès aux capitaux et les changements structurels éventuels dans les tendances économiques mondiales;
- l'environnement concurrentiel, les conditions connexes du marché (y compris les tarifs douaniers) et les mesures de la part de marché, la croissance ou la contraction d'une catégorie, le comportement attendu des concurrents et des clients et les tendances des préférences des consommateurs;
- le succès de la stratégie commerciale de la société et la relation entre l'établissement des prix, l'inflation, le volume et les ventes des produits de la société;
- les prix courants des produits de base, les répercussions des tarifs douaniers, les taux d'intérêt, les taux d'imposition et les taux de change;
- la situation géopolitique et la capacité de la société à accéder aux marchés et aux ingrédients sources et autres intrants à la lumière des perturbations sociopolitiques mondiales, ainsi que l'incidence des conflits mondiaux sur l'inflation, le commerce et les marchés;
- l'étendue d'éclosions potentielles ou la propagation de maladies animales et les répercussions sur tous les marchés des protéines;
- la disponibilité et l'accès aux capitaux pour financer les besoins futurs en immobilisations et les activités courantes;
- les attentes concernant la participation aux régimes de retraite de la société et leur financement;
- la disponibilité d'une couverture d'assurance pour gérer certaines expositions au risque de responsabilité;
- l'étendue des passifs et des recouvrements futurs liés aux revendications juridiques;
- les lois réglementaires, fiscales et environnementales en vigueur;

- les coûts d'exploitation et le rendement futurs, y compris la capacité de la société de réaliser des économies d'exploitation et de maintenir des volumes de ventes élevés, un roulement élevé des stocks et un roulement élevé des comptes débiteurs.

Les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des résultats exprimés, implicites ou projetés dans les énoncés prospectifs contenus dans le présent document comprennent, entre autres, les risques associés aux éléments suivants :

- la scission qui n'offre pas les avantages stratégiques à long terme ou les avantages financiers prévus à la société, ainsi que la mesure dans laquelle les avantages sont réalisés ou non et le moment où ces avantages seront réalisés, y compris les répercussions sur la situation financière, les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie de la société;
- l'exposition continue aux risques associés aux activités du secteur du porc et l'incapacité de Canada Packers à fournir à la société un volume adéquat de porc pour soutenir ses activités liées aux aliments préparés, en particulier le porc qui répond à ses exigences en matière de durabilité et de réclamation de produits;
- le non-respect par la société, Canada Packers ou un « actionnaire déterminé », tel que défini dans la *Loi de l'impôt sur le revenu*, des règles relatives aux transactions papillon en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu*, ce qui pourrait faire en sorte qu'un impôt important soit exigible pour la société;
- les changements structurels possibles dans les marchés et les modèles économiques mondiaux qui pourraient avoir des répercussions sur l'exploitation et le rendement financier de la société, ainsi que les répercussions permanentes sur les tendances macrosocioéconomiques, l'instabilité commerciale et les tensions mondiales;
- les tendances macroéconomiques, y compris l'inflation, le comportement des consommateurs, les indicateurs de récession, la disponibilité de la main-d'œuvre, la dynamique du marché du travail et les tendances du commerce international, y compris les tarifs et droits de douane et les marchés mondiaux du porc;
- les développements dans le commerce international et l'accès aux marchés et aux approvisionnements, ainsi que les dynamiques sociales, politiques et économiques, y compris les conflits à l'échelle mondiale;
- la concurrence, les conditions du marché et les activités des concurrents, des clients et des consommateurs, y compris l'expansion ou la contraction de catégories clés; les pressions inflationnistes, et la capacité de la société à obtenir des prix et à s'adapter aux tendances de consommation changeantes;
- le prix des produits;
- la cybersécurité, la maintenance et l'exploitation des systèmes d'information, des politiques, des processus et des données de la société, la récupération, le rétablissement et les répercussions à long terme de l'événement de cybersécurité, le risque d'événements de cybersécurité futurs, les actions de tiers, les risques de violation des données, l'efficacité du plan de continuité des activités et de son exécution, et la disponibilité de l'assurance;
- l'instabilité géopolitique;
- l'incapacité de la société d'ajuster avec succès et efficacité ses activités pour tenir compte de la production consolidée;
- les résultats de l'exécution des plans d'affaires de la société, la mesure dans laquelle les avantages sont réalisés ou non, et le moment où ces avantages sont réalisés, y compris les répercussions sur les flux de trésorerie;
- la santé du bétail, y compris l'incidence de pandémies potentielles;
- la gestion efficace de la chaîne d'approvisionnement de la société;
- les économies de coûts et les gains d'efficacité;
- le rendement d'exploitation, y compris les niveaux d'exploitation de fabrication, les taux d'exécution des commandes et les pénalités;
- la disponibilité et la qualité des ingrédients, y compris les ingrédients à base de protéines végétales;
- la disponibilité et l'accès au capital, et la conformité aux clauses restrictives des facilités de crédit;
- les fluctuations des marchés de la dette et des actions;
- la salubrité des aliments, la responsabilité des consommateurs et les rappels de produits;

- la réputation et l'opinion publique;
- la propriété intellectuelle, y compris l'innovation de produits, le développement de produits, la stratégie de la marque et la protection des marques de commerce;
- la mise en œuvre des projets d'immobilisations et le déploiement de dépenses d'investissement de maintien;
- le changement climatique, la réglementation sur le climat et le rendement de la société en matière de développement durable;
- la gestion stratégique des risques;
- les décisions à l'égard de tout remboursement de capital aux actionnaires;
- la volatilité du cours des actions;
- les acquisitions et les cessions;
- les actifs et passifs des régimes de retraite;
- l'efficacité des stratégies de couverture des produits de base et des taux d'intérêt;
- l'incidence des variations de la valeur de marché des instruments de couverture;
- le système de gestion de l'approvisionnement pour la volaille au Canada;
- les réclamations juridiques réelles et envisagées;
- le recours à des fabricants à façon;
- la conformité à la réglementation gouvernementale et l'adaptation aux changements législatifs;
- les fluctuations des taux d'intérêt et des taux de change;
- l'incidence des tendances et des changements dans les goûts des consommateurs et leurs habitudes d'achat;
- les règlements environnementaux et les passifs environnementaux éventuels entraînés par ceux-ci;
- la consolidation du commerce de détail;
- la consolidation des opérations et l'accent mis sur les protéines;
- la saisonnalité et les variations des activités promotionnelles;
- les catastrophes imprévisibles;
- les conditions météorologiques;
- les questions d'emploi, y compris le respect des lois en vigueur dans le cadre du droit du travail dans de nombreux territoires de compétence, les risques liés à d'éventuels arrêts de travail en raison du non-renouvellement de conventions collectives, au recrutement et au maintien en poste de personnel qualifié et au fait de se fier au personnel clé et à la planification de la relève;
- la santé et la sécurité au travail;
- l'incidence des modifications apportées aux Normes internationales d'informations financières (« IFRS ») et à d'autres normes comptables que la société doit respecter à des fins de réglementation.

Les lecteurs sont également prévenus que certains des renseignements prospectifs, tels que les énoncés concernant les dépenses en immobilisations futures, les attentes en matière de croissance des produits, les prévisions du BAIIA ajusté, l'augmentation de la marge du BAIIA ajusté, la répartition du capital, les attentes relatives aux flux de trésorerie disponibles, les attentes concernant le bilan de la société et les rendements pour les actionnaires ainsi que les ratios de levier prévus et la capacité de la société à atteindre ses objectifs financiers ou à concrétiser ses prévisions, peuvent être considérés comme des perspectives financières aux fins de la législation sur les valeurs mobilières applicable. Nos perspectives financières sont présentées pour évaluer les bénéfices futurs potentiels et les utilisations futures prévues des flux de trésorerie, et pourraient ne pas convenir à d'autres fins. Les lecteurs ne doivent pas présumer que les perspectives financières de la société seront réalisées.

De nombreux facteurs pourraient faire en sorte que nos résultats réels, notre performance, nos réalisations ou des événements ou développements futurs diffèrent de manière significative de ceux exprimés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs aux présentes, y compris, sans s'y limiter, les facteurs présentés à la rubrique « Facteurs de risque » du présent rapport de gestion. Le lecteur devrait examiner cette rubrique en détail. Des renseignements supplémentaires concernant la société, y compris sa notice annuelle pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, sont disponibles sous le profil de la société sur SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca.

La société tient à souligner que la liste des facteurs de risque et des incertitudes qui précède n'est pas exhaustive et que d'autres facteurs pourraient également avoir une incidence défavorable sur ses résultats. La société exerce ses activités dans un environnement hautement concurrentiel et en évolution rapide, où de nouveaux risques émergent souvent. Il n'est pas possible pour la direction de prédire tous les risques, ni d'évaluer l'incidence de tous les facteurs de risque sur nos activités ou la mesure dans laquelle un facteur, ou une combinaison de facteurs, pourrait faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux contenus dans les énoncés prospectifs. Les lecteurs sont priés d'examiner attentivement les risques, les incertitudes et les hypothèses lors de l'évaluation de l'information prospective et sont priés de ne pas se fier indûment à cette information. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent document traduisent les attentes de la direction à la date du présent document (ou à la date à laquelle ils ont été formulés) et sont susceptibles de changer après cette date. Les Aliments Maple Leaf décline toute intention, obligation ou engagement de mettre à jour ou de réviser l'information prospective, que ce soit verbalement ou par écrit, en raison de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement, sauf si les lois sur les valeurs mobilières applicables l'exigent.

18. À PROPOS DE LES ALIMENTS MAPLE LEAF INC.

Les Aliments Maple Leaf (TSX : MFI), une entreprise axée sur les protéines, est un chef de file du secteur des produits de consommation emballés dont le siège social se trouve à Mississauga, en Ontario. Elle produit fièrement des aliments délicieux et fabriqués de manière responsable sous des marques phares telles que Maple Leaf^{MD}, Maple Leaf Prime^{MD}, Maple Leaf Natural Selections^{MD}, Maple Leaf Mighty Protein^{MD}, Musafir^{MD}, Schneiders^{MD}, Mina^{MD} Halal, Greenfield Natural Meat Co.^{MD}, LightLife^{MD} et Field Roast^{MD}. S'étant engagée à rehausser le mérite des aliments et à offrir aux clients des produits protéinés avec détermination, Les Aliments Maple Leaf offre une valeur partagée à tous ses intervenants en montrant l'exemple en matière de sécurité, de salubrité et de durabilité, en élaborant des marques aimées, en exploitant avec excellence, en mettant en valeur des talents prodigieux et en élargissant son rayonnement au moyen d'innovation et de portée géographique.